

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 20 MARS 2023

Délibération n° CM2023_26

Convocation du 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Thème : ASSOCIATIONS

Objet : Association l'Abreu'art des Galipotes
- renouvellement de la convention

L'an deux mil vingt-trois et le vingt du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRÈRE, M. JATOCHA, M. LABAUNE, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ,

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à Mme SEVIN
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU
M. TREUILLET
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian DEFACHELLE

RAPPORT PRESENTÉ PAR : Viviane PERRIN

Le rapporteur rappelle au conseil municipal la convention de partenariat établie en 2022 avec l'association l'Abreu'art des galipotes.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- ✓ **d'accepter** le renouvellement de la convention de partenariat avec l'association l'Abreu'art des galipotes

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,


Christian DEFACHELLE.

Transmis à la Sous-Préfecture le 29 mars 2023

et publié sur le site internet de la commune le 31/03/2023